



PROFONDEVILLE

COULEURS NATURE

N°177
Mars-Avril 2023

Arbre · Bois-de-Villers · Lesve · Lustin · Profondeville · Rivière
Le bimestriel officiel de votre administration communale

Dossier page 10

Habiter léger à Profondeville

Page 14

Ecole communale de Rivière
« Les Coccinelles », une école
à pédagogie alternative

Budget participatif :
soirée de lancement
le 21 mars

9

Je cours et je roule
pour ma forme

15

Profondément drôle :
découvrez le
programme

16



BIENVENUE AU **GREEN DE L'EAU-VIVE**, LE RESTAURANT SITUÉ AU SEIN DU GOLF DE ROUGEMONT ET OUVERT À TOUS !

Proche de chez vous et niché au cœur d'une nature verdoyante, laissez-vous séduire par l'ambiance chaleureuse du restaurant le Green de l'Eau-Vive, qui ravira les amateurs d'une cuisine gourmande et authentique, réalisée à base de produits frais et de qualité.

Venez vous détendre devant le feu ouvert tout en savourant votre apéritif préféré, avant de vous installer côté restaurant ou côté cuisine si vous souhaitez appréhender l'envers du décor. Lorsque les beaux jours seront de retour, vous pourrez également profiter de la terrasse extérieure offrant une vue panoramique sur les bois environnants et sur le parcours de golf.

La carte signée Pierre Résimont est régulièrement revisitée en tenant compte des produits de saison et un menu trois services vous est proposé chaque midi et soir. Celui-ci évolue au gré de l'inspiration du chef et de son équipe.

RÉSERVEZ VOTRE TABLE SUR

- **greendeleauvive.be**
- **via l'app BookTable**
- **ou en téléphonant au 081/41.14.18**

Toute l'équipe vous accueille du mercredi au dimanche de 12h à 14h et de 19h à 20h30 – notez que du 1^{er} novembre au 31 mars, la cuisine est fermée le dimanche soir.

Les clients apprécient :

- Le cadre exceptionnel et l'ambiance chaleureuse*
- La présentation et la qualité des plats*
- La gentillesse et le professionnalisme du personnel*



La carte



Chemin du Beau Vallon, 45 - 5170 Profondeville

www.greendeleauvive.be

Suivez-nous pour ne rien manquer des dernières nouveautés !



fb.com/restaurantgreendeleauvive



@greeneauvive

Wifi public gratuit à Profondeville et Lustin



La commune de Profondeville a décidé d'utiliser la plateforme wifi4eu pour améliorer l'accès à internet pour ses habitants. Financée par l'Union Européenne, cette plateforme vise à offrir un accès gratuit à internet haut débit aux zones rurales et à la population locale dans toute l'Europe.

La commune a obtenu un coupon de 15.000 € grâce à wifi4eu, qu'elle a utilisé pour installer des antennes extérieures et intérieures dans des lieux publics clés tels que la Maison de la Culture et la place de l'église à Profondeville, la buvette de foot de Lustin, la salle communale le Foyau et notre Maison également à Lustin. Les habitants et les visiteurs peuvent maintenant bénéficier d'un accès wifi gratuit et stable dans ces lieux. Il suffit juste de choisir le wifi « WiFi4EU », cliquer sur j'accepte les conditions générales et l'utilisateur peut surfer à proximité des lieux précités.

Il est important de noter que cette initiative n'a rien coûté à la commune de Profondeville. En utilisant le coupon obtenu avec wifi4eu, la commune a pu améliorer l'accès à internet pour ses habitants sans dépenser un centime.

En résumé, le recours à la plateforme wifi4eu est un véritable atout pour la commune de Profondeville, qui permet d'offrir un accès gratuit haut débit à ses habitants !

Coup de pouce Sport-Jeunesse

Dans le cadre de sa politique sportive « sport pour tous, sport santé » et/ou dans le cadre d'actions en faveur de la jeunesse, la commune de Profondeville, dispose d'un crédit de subvention à allouer sur base de demandes ponctuelles ou novatrices et d'ampleur limitée selon le principe du « coup de pouce ».



En 2022, les subventions ont été accordées en soutien à l'Asbl «Mouvement et Nature», 240 € pour la mise en place d'initiations à la marche nordique.

Mais aussi un soutien aux 2 frères De Noble (Aurélien et Aymerick), 250 € chacun à titre d'intervention dans leurs frais de participation au championnat Hand skills «cuisine» de Shangai et au championnat du monde de triathlon Xterra en Italie.

Vous avez un projet qui s'inscrit dans cette dynamique ? N'hésitez pas à solliciter le formulaire de candidature à l'adresse mail « sport-jeunesse@profondeville.be »

[Infos complémentaires : Echevinat des Sports et de la Jeunesse – js.detry@profondeville.be](mailto:js.detry@profondeville.be)

Mobilité - Passage du marathon «Au fil de l'eau» le dimanche 2 avril 2023

Comme l'année dernière, le dimanche 2 avril, le passage du marathon et du semi-marathon sur les deux rives de la Meuse impactera l'accès à certaines voiries de notre entité.

Les voies concernées se situent essentiellement du côté lustinois entre le pont de Wépion et le pont de Lustin/Rivière. La circulation «normale» devrait être rétablie en fin de matinée.

Des informations plus détaillées figureront sur le site internet de la commune et un avis sera déposé dans les boîtes aux lettres des riverains concernés par le passage de l'épreuve.

Plus d'infos : www.profondeville.be ou www.namurmarathon.com



scannet-moi
c'est le premier pas
vers l'évasion



créateur de vos plus beaux voyages et de vos meilleurs souvenirs



Voyages Michaux
EXPLORE THE WORLD



Rue Bois ste Marie 182. à Sambreville
071 74 28 00

www.voyagesmichaux.be




PARTNER
KNX

Grandgagnage Benoît
4G TECH

Electricité - Domotique
11 Rue François Steignier
5170 Bois-de-Villers
Tél: 0470/ 33.99.82
E-mail: 4gtech@skynet.be

WWW.4GTECH.BE

24H/24



Funérailles
J-F PESSLEUX

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires



Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél.: 081 43 47 45



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél.: 071 77 38 37

jf.pessleux@gmail.com

Budget communal 2023 : Un budget revendicatif



Au Conseil communal du mois de décembre, le budget 2023 a été adopté avec un large consensus. Les crises se succédant et malgré un contexte de forte inflation qui sévit sur tous les secteurs de dépenses, le budget a été présenté à l'équilibre sans majoration de la fiscalité.

Au global, les recettes et dépenses « courantes » s'équilibrent à hauteur de 17 millions € en augmentation de 2,2 millions € (+15%) par rapport à 2022.

Le budget des dépenses est tiré à la hausse par les postes énergétiques mais aussi par les multiples indexations salariales qui se répercutent en dépenses de personnel et de transfert (CPAS, Zone de Police et Zone de secours).

L'équilibre est maintenu grâce à certaines recettes qui sont, elles aussi, indexées. Il faut toutefois noter que la recette d'additionnelle IPP en provenance de l'état fédéral portera exceptionnellement sur 14 mois (au lieu de 12) en 2023, ce qui soulage l'exercice concerné. Enfin, le budget communal se veut revendicatif dans la mesure où il prévoit une recette régionale « oxygène » de 642.000 € pour contrebalancer certaines augmentations de dépenses qui sont indépendantes de la gestion communale et qui devraient davantage être financés par les échelons régional et fédéral.

Les réserves et provisions estimées fin 2023 avoisinent 2 millions € (+ 500.000 € par rapport à 2018) mais pourraient se voir diminuées si les recettes envisagées ne suivent pas ou en cas d'une nouvelle poussée des dépenses.

Enfin, le budget d'investissements est conséquent et prévoit notamment des rénovations de voiries à hauteur de 4,5 millions € ou encore la rénovation énergétique du complexe de la Hulle pour 1,4 million € (projet largement subsidié)

Journées wallonnes de l'Eau : du 18 mars au 02 avril

En seconde quinzaine de mars, à l'occasion des Journées wallonnes de l'Eau, le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) et ses partenaires vous proposent encore un beau programme d'activités.

À Lustin, l'usine de production d'eau potable de Tailfer vous ouvrira ses portes pour une visite guidée de 2h30 les 22, 24, 29 et 31 mars sur 2 créneaux horaires, 10h ou 14h. Inscription obligatoire avant le 15 mars via l'adresse e-mail suivante : communication@vivaqua.be

De plus, à Lesve cette fois, la CWPSS organise une balade guidée sur le thème du monde aquatique souterrain. Ils vous donnent rendez-vous le samedi 25 mars à l'ancienne Maison communale de Lesve (rue du Centre 5170 Profondeville) soit à 10h30 ou à 13h00 pour une promenade de 6 km (durée : 2h - non adaptée aux personnes à mobilité réduite). Prévoyez de bonnes chaussures, des vêtements adaptés à la météo. Inscription obligatoire auprès du Contrat de rivière Haute-Meuse : contact@crhm.be

Programme complet des Journées wallonnes de l'Eau dans votre région disponible sur les canaux de communication du CRHM www.crhm.be ou www.facebook.com/crhautemeuse



Les clubs de football de l'entité recrutent des joueurs et des joueuses

Afin de renforcer ses équipes de jeunes, le FC Lesve-Arbre recrute des joueurs U9 (nés en 2014) et U13 (nés en 2010).



Soyez les bienvenus dans un club familial où chacun trouve sa place !
Informations : William Van Den Berge : Correspondant Qualifié (0492/17.81.07)
Etienne Nicaise : Président (0475/59.15.66)

Pour la saison 2023-2024, l'AC Lustin est fier de créer sa première équipe féminine.

Si vous souhaitez intégrer le noyau Dames, vous pouvez contacter Kevin Culot par téléphone au 0484/497073.





**DÉVELOPPEZ VOTRE
IDENTITÉ VISUELLE
VIA NOS DIVERS MOYENS
DE COMMUNICATION**



**IMPRESSION TOUT SUPPORT
AVEC OU SANS PLACEMENT**

0498 10 59 58

INFO@VDFA.BE - WWW.VDFA.BE

Frelons asiatiques à Profondeville

Le 16 janvier dernier avait lieu à la Maison de la Culture une réunion avec les apiculteurs de l'entité afin d'établir, avec eux, les mesures à prendre pour neutraliser l'expansion du frelon asiatique sur la commune.

Présent en Belgique depuis 2016, cette espèce n'a cessé de se développer pour aujourd'hui atteindre les 500 nids détectés en Wallonie en 2022 dont 4 à Profondeville. Cet insecte invasif menace directement une grande partie des insectes pollinisateurs dont les abeilles, mettant ainsi à mal notre biodiversité, notre production alimentaire et les ruchers.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, un formulaire est à votre disposition sur le site www.profondeville.be afin de le signaler au service environnement.

A titre d'exemple, un nid se trouve sur l'île de Champinoit (pont de Justin). Ce n'est qu'un vestige, avec l'hiver, la colonie est morte et le nid ne sera pas réinvesti l'année qui vient. Si vous souhaitez l'observer, il est visible depuis le RAVeL.



Plus d'informations : Maya Tojerow - Conseillère en environnement
environnement@profondeville.be - 081/42 02 27

Réno défi : En route vers des factures énergétiques plus clémentes



Vos factures énergétiques ont grimpées ces derniers mois ? Vous souhaiteriez les voir diminuer ? Lancez-vous dans la rénovation de votre maison pour améliorer ses performances énergétiques et diminuer vos factures.

Si vous ne savez pas comment faire ni à qui vous adresser, l'opération Réno-Défi a été mise en place par votre commune pour vous aider !

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour établir un plan de rénovation qui tient en compte votre situation et vos projets pour une amélioration des performances énergétiques de votre bien. Mais aussi pour une amélioration de votre confort de vie, des gains financiers, parfois dès la 1^{ère} année et une augmentation de la valeur de votre bien. Ce sera également un geste fort pour diminuer votre empreinte écologique.

Intéressés ? N'attendez plus et venez à l'une de nos séances d'information :

- le 6 mars à 19h30 à la Maison de la Culture de Profondeville.
- le 16 mars à 19h30 à la Salle communale de Bois-de-Villers (place de l'Armistice, 21).

Inscription : yannick.dupuis@profondeville.be ou 081/39.60.78

Angélique JUMET désignée Directrice de l'école communale de Bois-de-Villers

Au mois de janvier, le Conseil communal a désigné Angélique JUMET comme directrice définitive, après 3 années de stage, de l'école de Bois-de-Villers.

Avec un nom prédestiné, Angélique ne pouvait que naître à Charleroi ! Elle obtient son diplôme d'institutrice primaire à l'école normale de Marcinelle en juin 1995.

Angélique est arrivée motivée en août 2019 et est passionnée par les nouvelles pédagogies. Elle sait que le métier n'est pas facile et elle soutient son équipe dans la pratique au quotidien tout en veillant à respecter les très nombreuses circulaires. La place de l'enfant est très importante à ses yeux : il est primordial qu'il soit considéré comme un citoyen à part entière. Motivation et soutien sont ses leitmotiv.

Félicitations et bonne continuation!



Philippe BEGUIN

ARCHITECTE

philippebeguin@outlook.com

Place Communale, 11

5170 Lesve

Tél. 081 433 433

Patrick Dos Prazeres

Boulangier • Pâtissier



Ouvert de 7h00 à 18h30

sauf le lundi et le jeudi

Rue des Six-Bras 35 - Lesve

081 43 40 43 • WWW.DOS-PRAZERES.BE



Comptabilité - Fiscalité - Conseils

Fisconam SPRL

Comptabilité Fiscalité

Conseils personnalisés

Accompagnement à la gestion de
l'entreprise

Tableaux de bord

Analyse financière

Rue Bajart Binamé 30

Bois-de-Villers

Agrégation I.P.C.F. 70529407

Prise de rendez-vous

0471/25.49.45

secretariat@fisconam.be

www.fisconam.be

**VOTRE PUB
ICI**

0498/10 59 58
info@vdfa.be



Entretien de
Parcs & jardins
Nettoyage extérieur

Bertrand Loris - 0477 42 90 96

Entreprise de parcs & jardins

Info.lbcleanservices@gmail.com

Sambreville - Namur


**Funérailles
CHRISTIANE**

📍 91 Rue Omer Mottint 5170 Profondeville

📍 67-69 Rue Célestin Hastir 5150 Floreffe

0495 82 46 04

www.funerailleschristiane.be

**OUVERT
24h/24**



MARBRIER FUNÉRAIRE • POMPES FUNÈBRES • MONUMENTS FUNÉRAIRES • INCINÉRATION • INHUMATION

Budget participatif 2023

Soirée de lancement

le mardi 21 mars

**Vous avez des idées ?
Vous souhaitez mettre en œuvre un projet qui apportera une plus-value dans votre village ou sur le territoire de Profondeville ? Vous êtes prêt à le concrétiser à plusieurs ? Alors cet appel est fait pour vous !**



La Commune de Profondeville lance la troisième édition du budget participatif

Il s'agit d'un appel à projets à destination des citoyen.ne.s de Profondeville, afin de rendre notre commune plus agréable à vivre ensemble.

Concrètement, la Commune met un budget annuel à votre disposition pour vous permettre de monter et gérer des petits projets à l'échelle de votre quartier ou village, ayant un impact positif sur l'environnement, la dimension sociale et/ou le cadre de vie.

Pour qui?

Voisins et comités de quartier



Comités organisateurs de festivités



Clubs sportifs



Associations culturelles



Citoyen.ne.s

Quels projets?

l'aménagement de **chemins** ou de **espace public** (bancs, fleurissement, rampes de skate, etc.), la mise en place de **festivités durables** (gobelets réutilisables, toilettes sèches, etc.), la création de **potagers collectifs**, fours à pain, l'ouverture de **bibliothèques d'objets**, les rues à jeux, l'aménagement d'un point de réparation de vélos, des **rencontres inter-générationnelles**, le développement d'activités **culturelles** et bien d'autres encore !...



Combien?

la Commune injecte entre **500 et 5.000 €** en fonction de votre projet et de vos besoins



Ils ont été soutenus lors des éditions précédentes trouvez des exemples et de l'inspiration parmi les projets lauréats 2021 et 2022 sur notre site

Comment?

Vous montez un projet et remplissez un petit **dossier** de candidature. Si vous avez besoin d'un coup de main, nous vous aidons !

1

Vous **déposez votre candidature** pour le 30 avril à minuit.

2

Votre projet est soumis à un **vote** citoyen et évalué par un **jury**.

3

Si le projet est **retenu**, la Commune vous verse le montant.

4

Vous **réalisez votre projet** et disposez d'un délai de 6 mois pour le commencer.

5

Ca vous intéresse?

Voici comment aller plus loin :



Tous les détails sur notre site :

profondeville.be/actualites/budget-participatif

Contact : budgetparticipatif@profondeville.be - 081/39.60.78

Réunion d'information le mardi **21 mars à 19h30** à la Maison de la Culture de Profondeville Rue du Colonel Bourg, 2. Bienvenus à tous !



Sources des illustrations : brgfx, freepik, nizovatina, pch.vector, macrovector, freepik.com



PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE



Habiter léger à Profondeville

Dans notre commune comme un peu partout en Wallonie, depuis quelques années, des habitats « atypiques » - de la yourte à la tiny house, en passant par le container, la caravane ou encore le tipi – apparaissent un peu partout. Mais pourquoi cet engouement ? Qu'entend-t-on exactement par habitat léger ?

Un expert de la thématique, Thierry De Bie, du pôle immobilier social de la coopérative Crédal, répond à nos questions.

Pourquoi de plus en plus de ménages se tournent-ils vers l'habitat léger ?

L'engouement pour ce type d'habitations résulte la plupart du temps de la recherche d'une certaine liberté, d'un retour à l'essentiel ou d'un mode de vie plus sain et plus respectueux de la nature en termes par exemple de mobilité, d'alimentation, de santé ou encore de consommation énergétique. Un de ses avantages indéniables est sa faible « empreinte écologique » au sol. Il peut aussi être lié à des contraintes financières qui orientent les citoyens vers cet habitat d'un nouveau genre, moins onéreux que le logement traditionnel, tant à l'acquisition ou à la construction qu'à la location.

Pouvez-vous nous définir en quelques mots ce qu'est l'habitat léger ?

Le Code wallon du Logement a défini et reconnu l'habitat léger en mai 2019. Des critères minimaux de salubrité et d'habi-

tabilité ont été adoptés pour que ce type d'habitat garantisse une qualité de vie minimale. Une grille de critères a été fixée pour définir l'habitat léger dans sa diversité (voir illustration). Il peut s'agir d'habitations légères mobiles, comme les tiny houses, les caravanes, les roulottes, les mobil homes, les tipis ou encore les péniches, ou non mobiles comme les containers, les chalets, les caravanes résidentielles, les cabanes, les yourtes, les dômes, les kerterres, etc. Elles peuvent être installées de manière isolée ou collective.

Faut-il un permis d'urbanisme pour installer une habitation légère ?

Oui. Qu'il s'agisse d'une installation fixe ou d'une installation mobile, il faut un permis d'urbanisme pour placer un habitat léger. Les règles et critères sont précisés dans le Code du Développement territorial wallon (CoDT). Le permis peut être refusé ou assorti de conditions lorsque le terrain n'a pas accès à une voie suffisamment équipée en eau, en électricité et lorsque le terrain ne répond pas aux conditions en matière d'épuration des eaux usées du Code de l'Eau. Aussi, il ne suffit pas de respecter la réglementation pour obtenir un permis d'urbanisme, le Collège a un pouvoir d'appréciation sur l'opportunité (ou non) du permis : l'autorité qui délivre le permis

doit tenir compte de l'intégration du projet à l'environnement bâti et non bâti, notamment sur le plan urbanistique, architectural ou paysager.

Il existe toutefois certaines exceptions pour lesquelles un permis d'urbanisme n'est pas nécessaire, comme par exemple lorsqu'il s'agit d'un habitat léger provisoire accueillant un logement pendant la réalisation d'un chantier autorisé suite à permis (par ex. pour y construire une maison « en dur »), pour autant que ce chantier se poursuive de manière continue.

Où peut-on installer une habitation légère ?

La situation diffère d'un terrain à l'autre, selon qu'il existe ou non un règlement régional d'urbanisme, un règlement communal d'urbanisme, un schéma d'orientation local...

C'est-à-dire un document d'urbanisme qui impose des règles spécifiques à respecter. Le terrain peut aussi présenter des difficultés : zone inondable, etc. Le mieux est de se renseigner auprès du service urbanisme de la commune pour connaître le statut du terrain concerné.

Aussi, de manière générale et sauf exceptions, ce type d'habitat est uniquement autorisé en zone d'habitat ou d'habitat à caractère rural au plan de secteur (au même titre que l'habitat « en dur »).

Il est aussi autorisé en « zones de loisirs », mais, là, se posent des difficultés par rapport à la domiciliation. Les exceptions sont par exemple un habitat léger qui pourrait être installé en zone agricole uniquement si le logement appartient à l'exploitant dont l'agriculture constitue la profession.

Il s'agit en fait des mêmes règles que pour un permis d'urbanisme classique.

Vous nous parlez de critères minimaux de salubrité et d'habitabilité. Quels sont-ils ?

Il en existe beaucoup. L'idée est de garantir un confort et une qualité de vie aux occupants. Par ces critères, le gouvernement souhaite protéger les habitants et éviter des conditions de vie insalubres.

Ces critères sont relatifs à la sécurité, aux équipements sanitaires, aux caractéristiques qui nuisent à la santé des occupants (moisissures, etc.), à la hauteur sous plafond, etc.

De manière générale, le législateur a adapté les critères aux réalités de l'habitat léger (à titre d'exemple, la porte d'entrée d'une roulotte ou d'une tiny-house est plus basse que celle d'une maison classique ; il fallait en tenir compte).

Les critères ont donc été assoupli, SAUF pour les habitats légers mis en location : pour ceux-là, les critères (par ex. taille minimale des pièces d'habitation) sont les mêmes que pour l'habitat en dur (15 m² minimum pour un habitat léger mis en location par un propriétaire bailleur, 8 m² pour un habitat léger qui appartient à son occupant).

L'idée était évidemment de garantir des conditions agréables pour des habitats légers loués, et d'éviter une nouvelle forme « d'exploitation commerciale » de ce type d'habitats, ou le syndrome des « marchands de sommeil ».

Votre habitation est légère si 3 critères sont réunis parmi la liste suivante :



DÉMONTABLE



DÉPLAÇABLE



D'UN VOLUME RÉDUIT



D'UN FAIBLE POIDS



AYANT UNE EMPRISE AU SOL LIMITÉE



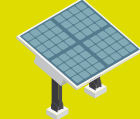
AUTO CONSTRUITE



SANS ÉTAGE



SANS FONDATIONS



QUI N'EST PAS RACCORDÉE AUX IMPÉTRANTS

Et à Profondeville ? Qu'en est-il ?

La commune de Profondeville reçoit de plus en plus de demandes pour installer des habitats légers sur l'entité. Certaines demandes peuvent aboutir à l'obtention d'un permis d'urbanisme, à partir du moment où elles respectent le cadre légal. D'autres ne peuvent par contre pas être autorisées puisqu'elles sortent des balises réglementaires en matière d'urbanisme (implantation en zone agricole ou forestière, etc.).

Pour répondre à cette nouvelle manière d'habiter, la commune de Profondeville ne reste toutefois pas passive. Au contraire, le Collège souhaite proposer un terrain communal à un projet collectif d'habitats légers. A cette fin, la commune lance un appel à intérêt à l'attention de groupes d'habitants (de 3 à 5 ménages) qui envisagent de s'inscrire dans un projet d'habitat léger groupé, pour ensuite co-construire le projet dans ses différentes dimensions, avec l'accompagnement de la commune et d'un groupe d'experts qu'elle a mandaté.

Envie d'en savoir plus sur ce projet ? De partager vos réflexions et de poser vos questions ?

Rendez-vous le **lundi 20 mars à 19h30 à la Maison de la Culture** de Profondeville (Rue Colonel Bourg, 2) pour vous le présenter et échanger sur le sujet.

Intéressé à l'idée de vivre sur ce terrain en habitat léger ? Rendez-vous à la soirée de lancement de l'appel à intérêt le **jeudi 30 mars à 19h à la Maison de la Culture** de Profondeville (Rue Colonel Bourg, 2).

Infos : yannick.dupuis@profondeville.be – 081/39 60 73

Plaines de vacances communales : la Commune recrute des étudiants.

La Commune de Profondeville recrute des étudiant(e)s pour travailler lors des plaines de vacances communales.

Si vous êtes motivés, dynamiques âgés de minimum 16 ans et que vous avez un bon contact avec les enfants, si vous souhaitez travailler durant les vacances de printemps (du 1^{er} mai au 12 mai 2023).

Contactez Mme HUYS au 081/42.02.24 ou via mail : stephanie.huys@profondeville.be



Bibliothèque TaToulu : retour sur un mois de décembre très animé



Le mois de décembre 2022 s'est vu entouré de nombreuses animations au sein de la bibliothèque TaToulu.

Tout d'abord, la bibliothèque a accueilli «Camille, la chenille» avec Marie Dufrane lors d'une séance de découverte de livres et de comptines autour du thème du jardin pour les enfants âgés de 3 à 6 ans accompagnés de leur parents.

S'en est suivi une conterie autour du thème du cirque pour les tout-petits âgés de 0 à 4 ans avec Marie-Noëlle Vandermensbrugge et Karine Moers. De nombreuses prouesses ont été accomplies par les artistes du cirque dans leurs numéros époustouffants. De nombreux rires ont parcouru l'assemblée. Une deuxième séance a été

programmée dans la classe d'accueil de l'école communale de Lustin, où cette fois, les conteuses ont emmené les enfants dans le monde de la forêt.

Pour clore l'année, dans le cadre de la semaine « un doudou, un livre et au lit » et du marché de Noël de Lustin, les animatrices bénévoles de la bibliothèque TaToulu ont emmené les plus grands dans un voyage autour de la neige parmi les étoiles, les bonshommes de neige, la forêt, ... S'en est suivi un atelier bricolage où les enfants ont pu réaliser leur carte de Noël.

La bibliothèque TaToulu reste ouverte tous les samedis de 9h30 à 12h00 sauf les week end de jours fériés (horaire sur www.profondeville.be). Toute l'équipe de bénévoles vous accueille avec plaisir. De nouveaux romans, albums et bandes dessinées sont à votre disposition grâce au soutien de la Commune. Nous accueillerons sous peu un dépôt de bandes dessinées en remplacement du BD bus de la Province de Namur au sein de notre bibliothèque.

Plus d'infos : www.profondeville.be/loisirs/culture/culturelles/bibliotheque-tatoulu

Un atelier participatif sur la circulation à Bois-de-Villers

Interpellée par plusieurs habitant.e.s du quartier de la Haute-Marlagne à Bois-de-Villers, la commune a invité les habitants du quartier à un atelier pour identifier les problèmes et les solutions en matière de circulation routière.



Le quartier est traversé par un trafic de transit qui contraste avec le caractère résidentiel des rues traversées (rues Camille Borbouse, Simone Patiny, de la Charlerie, Ernest Delvaux, Omer Mottint, Fernand Louis, Emile Mazy, Cité Chestia et Albert Binet). Il est principalement le fait d'automobilistes qui veulent éviter le trafic en hausse sur la rue Raymond Noël et aux deux ronds-points. Par ailleurs, l'augmentation générale du trafic se heurte à la nature étroite des rues. Si certains aménagements ont déjà été mis en place (coussins berlinois rue Emile Mazy, création d'une zone de limitation de la vitesse à 50km/h), il convient de prolonger l'analyse et de voir avec les habitant.e.s ce qui peut encore être fait pour éviter le trafic de transit et pacifier les rues.

Le 11 janvier dernier, environ 80 personnes ont ainsi participé à un atelier pour aider les services communaux à compléter les constats, identifier les points noirs et identifier les mesures les plus appropriées pour les solutionner. La volonté était de co-construire le futur plan pour qu'il convienne à un maximum d'habitant.e.s.

Parmi ces pistes, une solution sera prochainement mise en test. Il s'agit d'un blocage d'une portion de la rue Camille Borbouse à hauteur du carrefour avec la rue Léopold Crasset pour limiter les traversées de transit. Un autre blocage est également à l'étude au niveau de la rue Emile Mazy. Ces mesures seront d'abord déployées en test et les habitants recevront un courrier les informant des modalités pratiques.

Plus d'informations : Angie Dumont - Responsable mobilité - angie.dumont@profondeville.be - 081/42.02.25

VADA: Ville Amie Des Aînés : 3 après-midi d'information

Dans la suite de la journée intergénérationnelle, VADA vous propose 3 après-midis d'information. Ces après-midis seront suivis d'un moment de convivialité (goûter) et se dérouleront à la Maison de la Culture de Profondeville à 13h30.

- Mardi 28 mars 2023 : Information sur les vols et arnaques via internet par l'inspecteur principal Fabrice PIETERS.
- Mardi 25 avril 2023 : «PENSER PLUS TOT A PLUS TARD»: Madame Caroline Renzonnet de l'association des soins palliatifs, nous expliquera les démarches à entreprendre maintenant pour faciliter la fin de notre vie. Quels documents dois-je compléter pour que mes volontés soient respectées? Quid en cas de problèmes de santé? Euthanasie, à quel moment? Acharnement thérapeutique: quelles sont mes volontés?...
- Mardi 30 mai 2023 : Madame Nathalie De Vleminck, responsable énergie au CPAS, répondra à vos questions. Comment faire des économies d'énergie? Comment lire ma facture d'énergie? Comment choisir son fournisseur? Comment mieux isoler?

Renseignements: [Agnès Wautholet 081/41.29.74](mailto:Agnès.Wautholet@profondeville.be)



Permanence informatique

Vous éprouvez des difficultés lors de l'utilisation de votre gsm, ordinateur ou smartphone? Ceci est pour vous!

Ces séances seront encadrées par des bénévoles qui répondront à toutes vos questions : envoyer un mail, utilisation des réseaux sociaux, paiements par internet, gestion des photos,....

Les permanences auront lieu les mardis 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin 2023 de 10h à 12h à la salle du Conseil de la Maison communale Chaussée de Dinant à Profondeville.

Participation libre et consciente.

Nous recherchons encore des bénévoles disponibles pour nous aider à assurer cette permanence. Si vous êtes intéressés, contactez sans tarder Laurence Balfroid : 081/42.02.18 ou laurence.balfroid@profondeville.be

Nouveau à Profondeville : des ateliers de broderie, tricot et couture destinés aux personnes âgées

Le comité Enéo Profondeville met en place un nouvel atelier de broderie, tricot, patchwork, quilting (couture en relief).

Toutes personnes débutantes ou confirmées, désireuses de confectionner leur ouvrage manuellement, pourront se réunir tous les jeudis pour un partage de connaissances et de pratique en toute convivialité.

Les ateliers débuteront le jeudi 13 avril 2023 de 14h à 17h30 à la Maison de la Culture à Profondeville durant nos réunions hebdomadaires qui pratiquent également d'autres activités récréatives : jeux de société, jeux de cartes,...

Renseignements utiles et inscription à l'atelier : [0496/70.93.41](tel:0496709341)



Ecole communale de Rivière « Les Coccinelles », Une école à pédagogie alternative dans votre village



Depuis septembre 2020, c'est une pédagogie alternative qui se pratique en classe maternelle. Ceci afin d'être en accord avec l'enseignement primaire déjà mis en place. Professeurs et élèves collaborent ensemble afin que chaque enfant puisse obtenir les compétences nécessaires pour à terme obtenir le CEB.

Mais qu'est-ce donc une pédagogie alternative ?

C'est une méthode active qui s'adapte aux besoins de chaque enfant individuellement. Cette pédagogie a fait ses preuves dans le monde entier comme Montessori, Reggio... Ce qui est pratiqué en classe maternelle.

C'est aussi la pédagogie par projet : projet sur le système solaire, théâtralisation d'un livre... Mais également des projets d'école (de la maternelle à la primaire) : sur la Chine avec un projet take-away de plats chinois, de la fancy-fair sur les contes en mélangeant dans chaque scène et danse les enfants de la maternelle à la primaire...

Certains aspects de la pédagogie traditionnelle restent présents lors des ateliers d'exercitation. Les enfants évoluent à des niveaux différents en fonction de leurs compétences en veillant à se dépasser.

Concrètement, en classe maternelle, des ateliers autonomes sont mis en place.

Des ateliers autonomes : c'est quoi ?

Ce sont des ateliers qui permettent à l'enfant de travailler seul, sans l'aide d'un adulte. Il est libre de choisir l'atelier qu'il souhaite réaliser en fonction des présentations faites au préalable par l'adulte.

Quels en sont les avantages ?

L'enfant apprend à son rythme et répète l'activité autant de fois que nécessaire pour acquérir les savoirs, savoir-faire et compétences.

L'école des Coccinelles accueille chaque enfant, en respectant son rythme d'apprentissage et sa personnalité. C'est également un lieu où il fait bon vivre, situé en pleine nature au cœur de la Vallée Mosane, ce qui nous permet de pratiquer régulièrement l'école au Dehors. Nous y réalisons des expériences, de l'éveil historique et des découvertes de la nature.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe ou la direction afin d'avoir des informations supplémentaires. Rue Tienne au Colin 5 5170 Rivière - 081/39.60.81 - 0479/30.91.95

9^e édition du Grand Nettoyage : Inscrivez-vous.

La 9^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable.

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution. La commune de Profondeville s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.



Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin.

Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès le 13 février 2023 sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. **Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.**

Pour plus d'informations : www.bewapp.be ou gn@bewapp.be ou facebook.com/bewapp.asbl

Vélo – Nouvelle édition de « Je roule pour ma forme ! »



En partenariat avec deux associations de l'entité actives dans le VTT et le vélo de route, le projet « je roule pour ma forme » est reconduit en 2023.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'initiation et de coaching permettant à chacun(e) d'aller un peu plus loin au niveau individuel dans ses connaissances techniques et ses capacités sportives.

Une dimension importante sera donnée aux aspects de sécurité (les bons gestes, les bons réflexes,...), de pratique en groupe dans le respect de chacun(e), de progressivité, de convivialité (le plaisir avant tout !) et de découverte de notre superbe région !

Au programme cette année :

6 séances de +/- 2h sont prévues le soir en semaine de mai à juin (à partir du lundi 15 mai). Les points de départ seront différents chaque semaine. Les groupes seront composés de 6 à 10 personnes avec un encadrement de qualité et de motivés. De plus un moment de convivialité vous sera proposé en fin de cycle. Pour l'ensemble une participation forfaitaire aux frais de 35 € vous sera demandée à l'inscription.

Tenté(e) par l'aventure ?

Des informations supplémentaires (dates, lieux,...) sont disponibles sur le site internet de la commune ou auprès des associations organisatrices.

Une séance (obligatoire) d'information et d'inscription sera également organisée au complexe de la Hulle le lundi 24 avril à 18h30. Pour y participer, prenez contact avec l'une des deux associations :

- Module VTT : Asbl « Raid Bocq » Bruno Lucca - 0475/987 645 - brunolucca.rider@gmail.com
- Module « route » : Cyclo club Mosan - Alessandro De Amicis - 0496/818 839 - ada96@live.be

Course à pied : Je cours pour ma forme : venez nous rejoindre

Que vous soyez débutant ou confirmé, le programme "Je cours pour ma forme" est adapté à tous les niveaux et vous offre les clés pour pouvoir courir 5,10 kilomètres ou plus après un programme de 12 semaines d'entraînement au sein d'un groupe dynamique.



5 niveaux sont disponibles à Profondeville : 0-5 km, 5-10 km adoucis et 5-10 km renforcés, 10+long et 10+trail. Et à Lesve 0-5 5-10 km.

La session de printemps débutera le lundi 3 avril 2023 pour le groupe 10+trail et le mercredi 5 avril 2023 pour tous les autres niveaux.

Les séances se dérouleront au Centre sportif de la Hulle de Profondeville à 18h30 pour tous les niveaux. Et pour les niveaux 0-5 et 5-10 sur la place de Lesve.

Pour plus d'information :

Pascale Willame - pascale.willame@profondeville.be - 081/42.02.20 - www.profondeville.be

Campagne de dératisation - Printemps 2023

Cette année, la campagne de dératisation printanière des maisons privées aura lieu le vendredi 5 mai 2023 dans tout Profondeville.

Ainsi, un déplacement à votre domicile peut avoir lieu dans le cas où vous y avez constaté la présence de rats. Pour vous inscrire, nous vous invitons à compléter le formulaire se trouvant sur la page du service environnement sur le site internet de la commune ou au numéro de téléphone suivant : 081/42.02.27.

Attention les inscriptions sont limitées.

L'inscription implique votre présence à votre domicile le 5 mai 2023 afin de pouvoir ouvrir à l'entreprise de dératisation.

Pour plus d'informations : Service environnement – environnement@profondeville.be – 081/42.02.27



**PE
RACONTE
DES
HISTOIRES
DRÔLES
LE SAMEDI
22 AVRIL
À 20H**



**BIGARD
& FRIENDS
À PROFONDEVILLE
LE DIMANCHE
23 AVRIL
À 20H**

Tickets en vente sur
eventbrite.fr - Night&Day

Festival d'humour 



Du 20 au 23 avril 2023
à Profondeville

Infos & Réservations
www.profondementdrole.be

ANGEL RAMOS SANCHEZ

"COUP DE COEUR"
DES PROFONDEVILLOIS
LE JEUDI 20 AVRIL À 20H

L'ENSEMBLE DU FESTIVAL SERA PRÉSENTÉ
PAR JEAN-JAQUES BRUNIN



GALA
VENDREDI 21 AVRIL À 20H30

PIERRE THEUNIS
EN MAITRE DE CÉRÉMONIE

CAROLE MATAGNE
JAMES DEANO
MARTIN CHARLIER
FREDDY TOUGAUX

VINCENT PAGÉ
PAUL ADAM
DENISE
...

La commune de Profondeville vous offre des places pour assister au spectacle de Angel Ramos Sanchez le jeudi 20 avril à 20h15 à la Maison de la Culture de Profondeville.

120 places disponibles !

Réservation auprès d'Estelle Vanhooland au service tourisme 081 42.02.37 ou estelle.vanhooland@profondeville.be.
Pour tous renseignements concernant le festival, merci de contacter l'organisateur au 0499/60.04.33

Le Cercle Culturel Royal Le Heral, en partenariat avec la Commune de Profondeville, vous présente son programme pour l'année 2023



Samedi 18 mars 2023 à 20h à la Maison de la Culture de Profondeville Concert Musique Irlandaise "Irish Feel"

La Saint Patrick vous évoque les vertes plaines irlandaises, les airs celtiques, l'atmosphère chaleureuse des pubs... Et si nous la fêtons aussi au bord de la Meuse ? C'est aussi cela le « Irish Feel ». Le Cercle Culturel Royal Le Heral vous convie à venir « swinger » sur des airs de folk irlandais.

Sous la direction artistique de Pierre-François Detongre, ils seront cinq musiciens sur scène et ils nous transporteront pour une danse au bord des lacs du Connemara. Et pour ajouter un pan d'authenticité, un verre de Guinness vous sera proposé lors de cette soirée « very Irish ».

Possibilité de réservation par virement sur le compte du Cercle Culturel (BE31 2500 2041 5555), mention « Irish Feel + Nom + Prénom + nombre de places ».

Théâtre : Les comédiens du Heral présentent : Pension Complète, comédie en trois actes.

Vendredi 24 mars (20h), samedi 25 mars (20h), dimanche 26 mars (16h) et vendredi 31 mars (20h) à la Maison de la Culture de Profondeville.

Une fois encore, les Comédiens du Heral vont vous faire rire aux éclats ! Comment réagir lorsqu'on découvre le pot aux roses... ou plutôt le pot aux « Mimosas ». L'histoire de cette comédie en trois actes est celle, comme souvent, d'une tromperie, présentée avec un humour délicieux. Un nouveau rendez-vous proposé par les Comédiens du Heral, mis en scène par Michel Brichard. Plusieurs dates vont être proposées pour venir rire avec nous.



Plus d'infos: info@leherdal.be



Théâtre : Les Filles du Bord de Meuse présentent : Martine & Moi.

Vendredi 28 avril (20h30), samedi 29 avril (20h30) et dimanche 30 avril (17h00) à la Maison de la Culture de Profondeville.

Une création collective des Filles du Bord de Meuse sous la houlette d'Anne Yernaux. Renaissance, naissance, sens...

Après avoir vécu...un peu...beaucoup ou même passionnément, un être humain a souvent le désir de changer de vie ou du moins « quelque chose » dans sa vie.

C'est le cas de « Martine », peut-être l'héroïne que nombre de femmes connaissent...? Va-t-elle arriver à bouleverser son présent, son avenir ? Quel moyen va-t-elle employer pour y parvenir ? Une histoire profonde, drôle et surprenante qui pourrait vous arriver aussi, si vous en avez l'audace !!

Possibilité de réservation par virement sur le compte du Cercle Culturel (BE31 2500 2041 5555), mention « Les filles du bord de Meuse + Nom + Prénom + nombre de places ».

PROFONDEVILLE

— TRIBUTE —

FESTIVAL

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

23-24-25 JUIN

22€ - 1 DAY 49€ - 3 DAYS

**VEN
23**

CALOGERO by **C-CALO**

PIERRE RAPSAT by **BRASERO**

INDOCHINE by **BLACK-CITY**

ABBEY ROAD plays **THE BEATLES**

COVERPLAY plays **COLDPLAY**

PILGRIMS plays **QUEEN**

**SAM
24**

DJ GUINGUETTE
MISTER COVER

**DIM
25**

INFORMATIONS PRATIQUES



WWW.PTFESTIVAL.BE





Félicitations à Thibault Voglet, le profondevillois termine 13^{ème} de la Super Final de parapente au Paragliding World Cup au Mexique



Ce samedi 28 janvier 2023, le Repair Café de Bois-de-Villers a fêté ses 5 ans d'existence



Une action citoyenne de plantation de 300 plants de haie a eu lieu le long sur sentier 14 de Arbre le 14 janvier



Dans le cadre du projet BD à l'école, les élèves de P5-P6 de l'école communale de Lustin se sont rendus au Musée Hergé



Le personnel communal récemment pensionné a été mis à l'honneur lors de la présentation des voeux



Le CPAS de Profondeville a inauguré son nouveau véhicule de Taxi social acquis grâce à des partenaires locaux. Merci à eux.



Les U13 et U10 de l'AC Lustin ont participé en janvier dernier à un tournoi à Turin en présence des équipes de la Juventus



U13 lustin



L'ÉQUIPE APPLE A LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU...

CARNAVAL EN BALADE

DEUXIÈME ÉDITION
LE SAMEDI 25 MARS 2023
À PARTIR DE 13H00
PLACE DE L'ARMISTICE (SALLE COMMUNALE)

DURANT TOUTE L'APRÈS-MIDI: BAR, CRÊPES, TARTIFLETTE (RÉSERVATION SOUHAITÉE)

3€ POUR LES ENFANTS DE 2 À 12 ANS
5€ POUR LES ADULTES

RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LA GALADE ET SOUHAITÉE POUR LA TARTIFLETTE AUPRÈS DE SANDRA JOTTARD: 0498/54.61.78

SUIVI DES APÉROS BDV
À PARTIR DE 17H30
Bar, ambiance musicale, tartiflette 5€, grimage pour les enfants...



TRANSMETTRE plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

EN BON ÉTAT le 22 avril 2023
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

LA LIGUE DES FAMILLES

Bourse de printemps-été 2023
enfants de 2 à 18 ans
week-end du 3,4 et 5 mars
Dépôt le vendredi de 15h à 19h30
Vente le samedi de 13h30 à 16h30

Brocante le dimanche 5 mars
bébés de 0 à 2ans et matériel de puériculture de 9h30 à 13h

Renseignements :
Françoise Hunblet-Ringlet 081 41 26 96



PROVINCE de NAMUR
Domaine de Chevetogne

Au cœur de nos loisirs

Envie de profiter toute l'année du **DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE** et de ses activités durant **toute l'année** à tarif avantageux ?

Achetez votre Pass dans votre administration communale* au prix de **75 €** par véhicule.

Achetez votre Pass avant le 30 juin et recevez un billet "J'INVITE MES AMIS" valable pour 4 pers.

Point de vente pour **PROFONDEVILLE**
Service Tourisme
Chaussée de Dinant, 2

www.domainedechevetogne.be f DomaineChevetogne

Gym Santé : cours d'activité physique adaptée aux Seniors

Tous les mardis de 11h30 à 12h30
et tous les vendredis de 11h à 12h

Cours actif et renforcement musculaire

Tous les jeudis de 11h à 12h

Cours de Gym Posturale, respiration, relaxation,...

Tous les mardis de 9h à 10h
Complexe de la Hulle (salle polyvalente)
Avenue de Roquebrune-Cap-Martin à Profondeville

Inscriptions et renseignements :
Pour le **mardi et vendredi** : Morgane Bastin : 0499/74.63.71
Pour le **jeudi** : Boris Van den Abbeele : 0472/17.12.03





Profondeville Expressions organise « Les Ateliers de peinture »

Tous les jeudis de chaque mois à partir du 2 février 2023 de 9h30 à 13h30 à l'ancienne Maison communale de Lesve - Rue du Centre à 5170 Lesve.

Participation : 5€/par pers/séance
Paiement sur place.

Inscriptions et renseignements :
Profondevilleexpressions@gmail.com
0494/480 215 (Fabienne).

Grand feu de Lesve 2023

Samedi 18 mars 2023
à partir de 18h30
Carrefour de la Croix de bois
(rue Joseph Misson/
rue de Besinne)
Bar et ambiance assurée



Prochain Repair Café le samedi 15 avril 2023



De 14h à 17h à la salle communale de Bois-de-Villers, place de l'Armistice.
Réparations: bijoux fantaisie, aiguisage couteaux et ciseaux, petits électros, réglage machine à coudre, couture, diagnostic horlogerie. Pas d'inscription au préalable.
Renseignements: Agnès Wauthélet - 081/412974 - repair5170@gmail.com

Les pétanqueurs de Lesve : C'est la reprise !

Reprise de notre saison de pétanque le samedi 11 mars à partir de 14h00. Retrouvez ici toutes les dates de 2023

Mars : 11 et 25 - Avril : 8 et 22 - Mai : 6 et 20 - Juin : 3 et 17 - Juillet : 1, 15 et 29
Août : 12 et 26 - Septembre : 9 et 23 - Octobre : 7 et 21 - Novembre : 4

Rappel : le club est ouvert à tous, jeunes ou moins jeunes, débutants ou expérimentés pour passer un moment de détente et de bonne humeur.

Plus de renseignements : Bernard 0471/47.11.00 ou Sabine : 0492/09.15.35

SOUPER ANNUEL le samedi 4 mars 2023 à partir de 18h30 à la Salle communale de Bois-de-Villers (place de l'Armistice)

Entrée : Carpaccio de boeuf ou Jambon melon - Plat : couscous accompagné de ses 3 viandes - Dessert + Café - Prix membre 20€ - Non membre 25€

Réservation souhaitée au plus tard le lundi 27 février 2023, le paiement fait office de réservation, BE96 3600 9004 5005 - Info : 0492/09.15.38



INSPIRATIONS VEGETALES VAGABONDES LES ARTISTES « VAGABONDS » EXPOSENT

ESPACE POLYVALENT D'ARBRE les 11-12 et 18-19 MARS 2023 de 14h à 18h

- Les gravures de Bernadette VAN GAMEREN (Profondeville)
- ,Les bijoux de Michelle DRESCHER (Lesve)
- ,Le cyanotypes de Christian COUWENBERGH (Bois-de-Villers)

Adresse : Rue du Village, 3 - 5170 ARBRE

Contact : Christian Couwenbergh 0486 790 760 ou christian@lenergievagabonde.be

Commune de Profondeville

Bureaux : Chaussée de Dinant, 2 à
5170 Profondeville

www.profondeville.be
administration@profondeville.be

Votre administration est ouverte du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45 et le vendredi de 08h30 à 12h00.

Accueil extrascolaire

☎ 081/42.02.24
stephanie.huys@profondeville.be

Alimentation durable

☎ 081/39.60.77
alimentation.durable@profondeville.be

Directeur général

☎ 081/39.60.70
florian.goose@profondeville.be

Directrice affaires générales

☎ 081/42.02.16
mhboxus@profondeville.be

Directrice financière

☎ 081/39.60.71
laurence.gelay@profondeville.be

Enseignement

☎ 081/42.02.23
isabelle.deneyer@profondeville.be

Finances

☎ 081/39.60.72 et 081/39.60.73
nancy.meurice@profondeville.be
quentin.deviaux@profondeville.be

Secrétariat

☎ 081/42.02.10
administration@profondeville.be

Taxes

☎ 081/39.60.75 et 081/39.60.74
laurent.pierret@profondeville.be
pascale.bodart@profondeville.be

Tourisme

☎ 081/42.02.37 et 081/42.02.36
estelle.vanhooland@profondeville.be

Médecin de garde

Poste Médical de garde : 1733

Pharmacie de garde

www.pharmacie.be

Alcooliques anonymes

Le lundi à 19h à " La Maison de tous"
rue Colonel Bourg, n°3 à Profondeville

Population - Etat civil

Ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h45, le vendredi de 8h00 à 12h00. Permanence population (uniquement) le mardi de 17h à 19h (hors congés scolaires)
☎ 081/42.02.12- Thiran Isabelle
☎ 081/42.02.11 - Johan Hubot
isabelle.thiran@profondeville.be
johan.hubot@profondeville.be

Cadre de vie

L'accueil du service urbanisme est accessible (en présentiel et par téléphone : 081/42.02.45) Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45.

Le vendredi de 08h30 à 12h00. Pour un maximum d'efficacité n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 081/42.02.45.

Mobilité

☎ 081/42.02.25
angie.dumont@profondeville.be

Ecopasseur

☎ 081/42.02.27
ecopasseur@profondeville.be

Urbanisme

☎ 081/42.02.45
urbanisme@profondeville.be

Travaux (général)

☎ 081/42.02.44
travaux@profondeville.be

Environnement

☎ 081/42.02.25
environnement@profondeville.be

Plan Climat

081/39.60.78
planclimat@profondeville.be

Agence Locale pour l'Emploi - ALE

Bureaux : Chaussée de Dinant, 2 à
5170 Profondeville
ale.profondeville@skynet.be
081/41.31.97

Le bureau ALE est ouvert le mardi et le jeudi de 9H00 à 11H45 (après-midi uniquement sur rendez-vous) ainsi que le vendredi matin de 9H00 à 11H45.

CPAS

Bureaux : Rue Jules Borbouse 66 à
5170 Bois-de-Villers

www.cpas-profondeville.be
info@cpas-profondeville.be

Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h00

Aide individuelle

Poucet Camille ,Lomba Céline,
Galetta Kimberley et Delvaux Laureline,
081/43.22.50 Permanences les lundis,
mercredis et vendredis de 09h00 à 11h30

Repas à domicile-Aide-ménagère-pensions-handicapté

Hene Isabelle, 081/43.22.50

Logement

Dinsart Nathalie, 081/43.22.50

Energie

De Vlémminck Nathalie, 081/43.22.50

Taxi social

Simon Frédéric, 081/43.22.65

Allocation de chauffage

Thirifays Claire, 081/43.22.64

Été indien

Boutique de vêtements de seconde main à Profondeville, 081/41.42.60

Crèches

« Les Petits Lutins » (Bois-de-Villers) et
« La Lustinelle » (Lustin)

Martin Sabine, 081/51.06.60

Potager de la Hulle

Haubrue Orélie, 081/43.22.50

Police

Nouveau site internet de la Zone de Police :
www.policeentresambreetmeuse.be

Poste de Proximité de Profondeville

Chef de poste : Inspecteur-Principal
Fabrice Pieters
chaussée de Dinant 46 à Profondeville
☎ 081/65.45.30 - 0498/86.35.52
Fabrice.Pieters@police.belgium.eu

Lustin et Rivière :

Inspecteur CARLIER Corentin
☎ 0498/86.35.53
corentin.carlier@police.belgium.eu

Profondeville centre :

Inspecteur THOLET Françoise
☎ 0498/90.01.90
Francoise.tholet@police.belgium.eu

Bois-de-Villers :

Inspecteur BRANCHINA Mélisa
☎ 0499/52.16.62
Melisa.branchina@police.belgium.eu

Lesve et Arbre :

Inspecteur LAMBIOTTE Sebastien
☎ 0499/52.16.64
Sebastien.lambiotte@police.belgium.eu

Zone de secours

Zone NAGE : 081/325.282

Zone DINAPHI : 084/219.990

Appel d'urgence : 112

Urgence police : 101



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

François Binamé, Mathilde Bruwier, Christian Couwenbergh, Sophie Dardenne, Grégory Dailly, Luc Delire, Isabelle Demaret, Jean-Sébastien Detry, Yves Dubois, Bernard Dubuisson, Yannick Dupuis, Nicolas Fauchet, Freddy Gillain, Nathalie Gilles, Vincent Grégoire, Bernard Heyvaert, Stéphanie Huys, Xavier Libois, Eric Massaux, Bernadette Mineur, Etienne Nicaise, Marie-Pascale Remée, Maya Tojerow, Patrick Vicquerey, Agnès Wauthélet, Pascale Willame, Benjamin Willems.

Le prochain numéro paraîtra fin avril.

CONTACT :

Pascale Willame - 081/42.02.20
bulletincal@gmail.com

PUBLICITÉ :

0498/10 59 58

info@vdfa.be

MISE EN PAGE :

www.limonad.be



Cadre unique
avec vue
imprenable
sur
la Meuse



MARCHE GOURMANDE AUTOUR DU PLATEAU DE SIBÉRIE

DOMAINE DU FRAICHAU
BOIS-DE-VILLERS

DIMANCHE 30/04 ET LUNDI 01/05 2023

Départ : 11h00 et 12h00

À l'occasion de l'ouverture de la saison, le traiteur du Domaine, Johan Destrée, organise la 1^{ère} marche gourmande autour du plateau de la Sibérie. Menu du terroir : apéritif, entrée, entremet, plat, dessert.

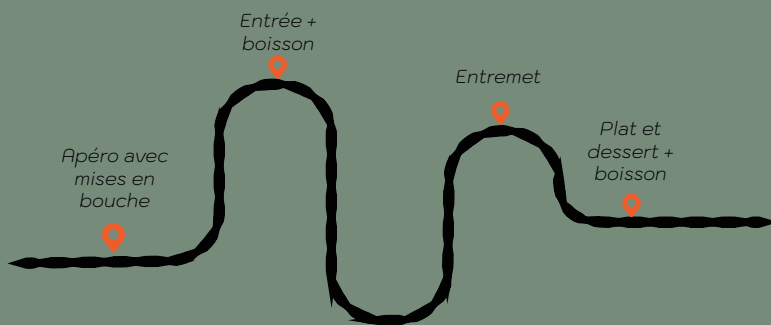


Parcours :
9 kilomètres

Départ :
Fraichau avec la découverte
de Charmie

Prix adulte :
55 €

Prix enfant :
30 €



Johan Destrée, un traiteur exclusif, au Domaine du Fraichau

Venez découvrir le Domaine du Fraichau à Bois-de-Villers, pour vos événements et son restaurant éphémère.

Il vous accueille dans son restaurant, la Table du Fraichau, les samedis soirs et les dimanches midis également.

1 repas offert sur l'entièreté de la table de minimum 4 personnes



 **DOMAINE DU FRAICHAU**
Rue Léon Dosimont, 74
5170 Profondeville
GSM 0477/58 15 97
www.traiteurdestrée.be

Facebook : Traiteur Destrée

Pour tous renseignements et réservation
0477/58 15 97- destrée.loustalet@skynet.be



**L'agence immobilière namuroise
qui vous donne le sourire !**

081 840 888 - info@immstock.be



À PARTIR DE

1,5 %

HTVA